



➔ BPJEPS Activités Gymniques

+ Compétences visées

4 Unités de Compétences réparties en 3 domaines

Domaine Professionnel

- Connaître l'environnement professionnel et institutionnel
- Favoriser les actions citoyennes dans son contexte professionnel
- Distinguer les spécificités des publics de son environnement professionnel
- Concevoir un projet et son évaluation

Domaine Pédagogique

- Animer différents publics
- Concevoir des cycles d'apprentissage
- Mettre en œuvre des séances d'initiation, de découverte, d'animation et d'entraînement

Domaine Technique

- Construire une stratégie d'enseignement et d'animation
- Maîtriser les outils et techniques liés aux Activités Gymniques Acrobatiques et Rythmique

+ Perspectives d'emploi

- **Structures associatives**
Clubs sportifs, instances dirigeantes, fédérales...
- **La fonction publique**
Communes, pays, communautés de communes...
- **Structures commerciales**
Clubs de vacances, secteur du tourisme, organismes de loisirs ...

➔ Voir aussi la fiche
INFOS GÉNÉRALES +

80%*
d'insertion
professionnelle
directe

*Toutes formations confondues



BPJEPS Activités Gymniques

Mention Activités Gymniques Acrobatiques / Mention Activités Gymniques Rythmiques

Formation ouverte sous réserve d'habilitation Jeunesse et Sports

Organisation de la formation

- Formation de niveau IV (équivalent BAC)
- Organisée en alternance 3 jours EMPLOYEUR / 2 jours FORMASAT
- Certifications en cours de formation
- Durée de formation : 2 ans

Comment accéder à la formation

Il convient :

- d'être âgé au minimum de 18 ans
- d'être titulaire d'un diplôme de Secourisme (PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU, SST)
- de satisfaire aux épreuves de sélection

Statut pendant la formation

Educateur sportif stagiaire titulaire :

- d'un contrat de travail
- d'un livret de formation du Ministère de la Jeunesse et des Sports
- d'une attestation d'Éducateur stagiaire permettant d'exercer contre rémunération

Les avantages de l'Apprentissage

- Un enseignement alterné entre théorie et pratique
- Une formation financée et rémunérée
- Une expérience professionnelle concrète
- Une qualification validée par un diplôme d'Etat

Champ d'intervention du diplômé

- **Activités Gymniques Acrobatique – AGA** : gymnastique artistique / acrobatique, trampoline
- **Activités Gymniques Rythmiques – AGR** : gymnastique rythmique, twirling bâton, activités gymniques dansées
- **Maîtrise des approches sécuritaires** et des techniques des disciplines



Sous réserve de modifications suite à la **réforme** des BPJEPS



ZOOM SUR **F**^{PRO}

Cette formation est également accessible par la

Formation Professionnelle Continue

(salariés, demandeurs d'emploi, etc.) :

- Contrats et périodes de professionnalisation
- Accompagnements financiers spécifiques (Pôle Emploi, Région, ...)
- Dispositif de reconversion professionnelle
- Congé individuel de formation

Renseignements et informations complémentaires disponibles auprès de votre employeur, de votre Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), de votre Conseil Régional ou de votre agence Pôle Emploi.

www.formasat.fr



4, rue du Carbone - 45100 Orléans La Source Tél. : 02. 38. 49. 88. 10 / Fax : 02. 38. 63. 97. 86 contact@formasat.fr

FORMASAT est un organisme géré par l'ARFASSEC avec le concours financier de la Région Centre et du Fonds Social Européen.

